Fables et contes de Kabylie

Chérif Arbouz

UPblisher

Fables et contes de Kabylie

Chérif Arbouz

UPblisher.com

Avant-propos

Jusqu'à une époque relativement récente, la fable, le conte, les légendes de toutes sortes, transmis oralement de génération en génération, ancrèrent les Kabyles à un passé remontant à l'antiquité, et c'est précisément à un choix de ces productions que le présent ouvrage est consacré.

Cependant une remarque est à faire concernant les fables rapportées, à savoir que si la plupart d'entre elles sont d'essence purement locale, d'autres résultent de très anciennes adaptations de fables d'Ésope.

Cet emprunt toutefois, aurait été ignoré si les fables qui en furent l'objet ne s'étaient pas retrouvées des siècles plus tard, parmi celles de La Fontaine, lequel les tenait lui-même d'on ne sait quels transcripteurs grecs ou latins de l'antiquité. Il faut en effet savoir qu'Ésope étant mort quelque six siècles avant l'ère chrétienne, ses fables furent d'abord transmises oralement durant plusieurs centaines d'années, avant de faire l'objet de versions écrites.

S'agissant des conteurs kabyles, la question se pose alors quant à la manière dont ceux-ci eurent connaissance d'au moins quelques-unes de ces fables, et pour le savoir il faut se référer à l'Histoire.

Environ deux siècles avant J.-C., le roi numide Massinissa avait délibérément ouvert son royaume à l'influence hellénique. Cette influence fut d'ailleurs telle, que Juba II, lointain successeur de Massinissa, eut recours à la

langue grecque, dès lors qu'en plus de régner, il se distingua en tant qu'auteur d'annales historiques.

Ceci étant ainsi établi, ce qui en ressort fournit la réponse à la question posée ; mais à cela ne s'arrêtera pas notre propos. Il faut en effet considérer que la première fable du présent ouvrage découle du fait qu'à l'influence hellénique, succéda celle des Romains, l'ancien royaume numide étant devenu province romaine. Bien des traces témoignent encore de cette époque, outre celles très nombreuses de nature archéologique, et c'est précisément l'affabulation d'une de ces traces, qui ouvrira la voie à ce qui d'autre sera ensuite relaté.

L'auteur

Préliminaire

Le présent recueil de fables ou contes kabyles commence avec la relation d'une légende, celle-ci se rapportant à un fait historique transfiguré pour la circonstance. Aussi, pour bien saisir le sens précis que revêt cette transfiguration, il faut s'en remettre à l'événement-même dont elle s'inspire, événement dont la quintessence est la suivante.

Peu avant le début de l'ère chrétienne, Jules César comme chacun sait, institua le calendrier dit julien. Bien plus tard ce calendrier fit place à un autre plus exact, lequel toujours en vigueur sous le nom de calendrier grégorien, fut instauré par le pape Grégoire XIII en 1582.

Ce qui de particulier dans le passage d'un calendrier à un autre donna lieu à une affabulation, fut la constatation du fait que dans le nouveau calendrier, le mois de Janvier comporta 31 jours au lieu de 30 auparavant, et que par contre la durée du mois de Février passa de 29 à 28 jours.

Et maintenant place à la légende telle que celle-ci est contée, frayant ainsi la voie aux fables et contes qu'elle précède.

La mégère de Janvier

Jadis, beaucoup de vieilles gens mouraient durant l'hiver, en Janvier notamment, mois par excellence le plus meurtrier de par son froid particulièrement intense. Aussi, un certain jour, le dernier de ce terrible mois, une femme d'un âge très avancé s'acheminait vers sa demeure, au sortir d'une forêt où elle s'était pourvue d'une brassée de bois mort. Lorsqu'elle fut en passe d'atteindre son logis, et se voyant déjà assise auprès d'un bon feu, elle jubila, s'écriant « Maudit Janvier, demain tu ne seras plus, et moi je serai toujours là, malgré ton acharnement à vouloir m'ôter la vie. »

Ce propos cependant, n'était pas de ceux que l'implacable Janvier pouvait tolérer ; alors celui-ci, qui en ce temps-là comptait 30 jours, se tourna vers Février qui pour sa part en avait 29, et il lui dit :

« S'il te plaît cher ami, cède moi donc un jour, j'en aurai grand besoin demain pour faire passer de vie à trépas cette insolente mégère. »

Février complaisant, souscrivit volontiers à la demande de Janvier, sa durée devant dès lors se réduire à 28 jours, celle de son prédécesseur passant de 30 à 31.

Le jour suivant donc, à la même heure et dans les mêmes circonstances que la veille, la pauvre femme vit se déchaîner sur sa chétive personne, tout ce que Janvier, bien que parvenu à son terme, pouvait mobiliser de neige, de

grêle et de vent glacial. Rentrée chez elle, la malheureuse n'eut même pas la force d'allumer un feu pour se réchauffer, puis elle mourut bien avant qu'il fût minuit, instant dès après lequel Février entra en lice.

Le chêne et le roitelet

Un jeune roitelet, premier éclos d'une couvée, quitta le nid de ses parents dès qu'il sut voler. Pour sa première journée de liberté, il s'offrit d'abord le plaisir d'aller ici ou là, au gré de sa fantaisie, puis la faim le prenant, il se mit en quête de chenilles, papillons et autres menus insectes. Tout allait à merveille, et le soir venu, il choisit pour gîte la plus haute branche d'un chêne. Lorsqu'au matin il s'apprêta à reprendre son vol, il s'adressa au roi des forêts. « Arbre mon ami, lui dit-il, merci de m'avoir abrité, et surtout excuse-moi d'avoir cette nuit, pesé sur toi de tout mon poids. »

— Mais que me dis-tu là ? répondit le chêne quelque peu outré ; si tu ne m'avais parlé, je n'aurais même pas su qu'une de mes innombrables branches t'avait servi de perchoir. Passe encore s'il s'agissait de singes turbulents venus cueillir les glands que je produis, ou mieux encore d'une panthère choisissant telle ou telle de mes grosses fourches pour s'y reposer. Mais qu'à cela ne tienne, et à l'avenir, reviens quand tu voudras, car en aucun cas tu ne me dérangeras.

— Merci grand arbre de cette leçon, répondit l'oiselet plein de confusion, et pardonne mon inconvenance dont la seule cause est mon ignorance.

Le jeune roitelet prit alors son vol et cessa de se prendre pour ce qu'il n'était pas.

La galette mouchetée

Un rustre avait une femme si paresseuse, qu'elle ne cuisait le pain du ménage qu'une fois par semaine, abandonnant celui-ci aux innombrables mouches, que la saleté des lieux attirait. Le mari à la longue s'habitua si bien à ce pain, parsemé des chiures que les mouches y déposaient, qu'il finit par l'apprécier. Puis vint le jour où le destin fit de lui un veuf, ce après quoi il se remaria. Sa seconde épouse, au contraire de la première, tenait propre la maison, faisait bonne cuisine, et chaque jour elle apprêtait ce qu'il fallait de pain. Cependant, lorsque pour la première fois le manant y goûta, il exhala un profond soupir et murmura tout bas : « Adieu les bonnes galettes mouchetées d'autrefois. »

À partir de ce jour, il eut à se plier à de nouvelles habitudes, de bonnes s'entend. Mais ce ne fut guère facile tant les anciennes, des plus détestables, avaient non seulement façonné ses goûts, mais modelé son esprit quant à la manière d'apprécier toute chose.

Le rat des champs et le rat de maison

Un rat, de l'espèce de ceux qui séjournent dans les maisons, à titre permanent, sortit un jour de sa demeure pour en visiter les parages. Allant ainsi le nez au vent, le hasard fit qu'il rencontra un autre rat, qui lui, vivait dans les champs. Tous deux alors se flairèrent l'un l'autre, et d'emblée ils sympathisèrent. Quoique de même race, ils différaient cependant, l'un étant gros et gras et l'autre famélique. Aussi, dès l'abord, le premier demanda au second la raison de sa maigreur.

— C'est que, répondit le rat des champs, les conditions de mon existence sont difficiles, surtout en hiver comme à présent, où la faim et le froid ont fait de moi ce que tu vois.

— S'il en est ainsi, répondit le rat de maison, pourquoi ne viendrais-tu pas vivre avec moi jusqu'à la belle saison ? Tu n'aurais qu'avantage à cela, je te l'assure.

— Et qu'y gagnerais-je ce faisant ?

— Le manger et le boire surtout, qui te seraient en permanence assurés. Et considère aussi que tu passerais tout le reste de l'hiver à l'abri du froid et des intempéries. Cependant, pour que tu puisses mieux en juger, je t'invite à partager mon dîner. Reviens donc ici ce soir, je viendrai t'y chercher.

L'invitation acceptée, les deux nouveaux amis se retrouvèrent dès la nuit tombée, ainsi que convenu. Le repas qui les attendait dans un recoin de la maison, se composait de figues sèches et de noix décortiquées, empruntées aux réserves de la maîtresse des lieux.

Cependant, tandis que les deux convives s'apprêtaient à faire honneur au festin, un chat surgit, prêt à bondir sur eux.

Ce fut alors le sauve qui peut, et le rat des champs en détalant, entendit derrière lui un long cri de détresse, celui de son compagnon dont l'implacable chat s'était saisi.

Lorsqu'un peu plus tard, le rescapé se retrouva hors de la maison, il s'en alla rejoindre son propre gîte, encore tout tremblant du danger qu'il venait d'encourir. Une fois en sécurité au fond de son terrier, il put alors à loisir tirer la leçon de sa mésaventure.

« Que m'importe l'hiver, se dit-il, j'en ai supporté tant d'autres. Il m'en coûtera certes, d'avoir encore à me recroqueviller et à jeûner souvent ; mais à considérer la fin, mieux vaut cela et de loin, que vivre parmi les chats. »

Pour poursuivre la lecture de « Fables et contes de Kabylie »… revenez sur la page de l'œuvre, et téléchargez-la en intégralité gratuitement dans votre format favori sur UPblisher.com

Table des matières

Avant-propos..... 3
Le chêne et le roitelet..... 5
La galette mouchetée..... 9
Le rat des champs et le rat de maison..... 10

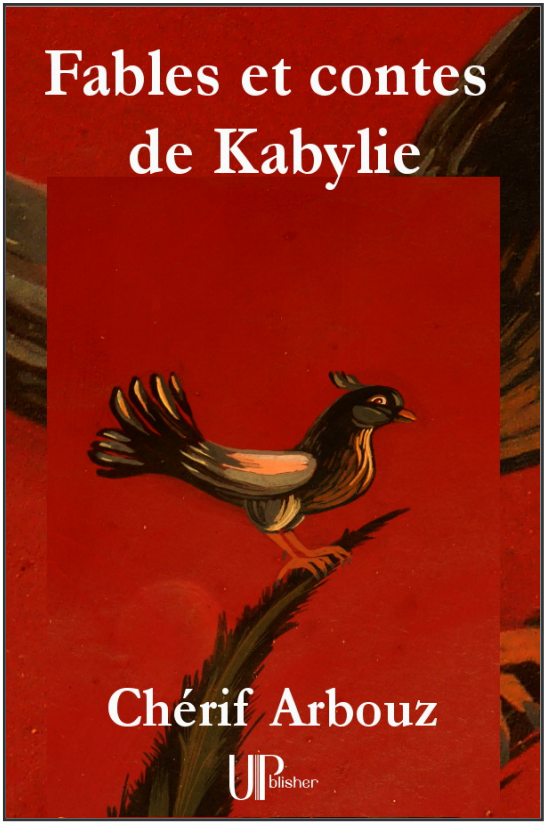

N° ISBN: 978-2-7599-0216-3

« Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon, aux termes des articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. »

Vasca - UPblisher.com
11 bis, rue de Moscou
75008 Paris
E-mail : contact@upblisher.com
Site : www.upblisher.com